

Situation du cinéma mexicain

Réal La Rochelle

Numéro 47, 1966

Cinéma et Terre des hommes II

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/51745ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

La revue Séquences Inc.

ISSN

0037-2412 (imprimé)

1923-5100 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

La Rochelle, R. (1966). Situation du cinéma mexicain. *Séquences*, (47), 26–27.

situation du CINÉMA MEXICAIN

Nous avons eu l'occasion, l'hiver dernier, de rencontrer à Mexico M. Pascual Aragonés, producteur exécutif de la société **Películas Rodriguez**. Nous avons ainsi la chance de pouvoir causer avec un représentant notoire de la production cinématographique mexicaine, et de nous faire une meilleure idée des principales difficultés rencontrées par ce cinéma national.

Réal La Rochelle

R.L. — *M. Aragonés, est-il exact que la production mexicaine de films traverse actuellement une crise ?*

P.A. — La crise la plus aiguë se situe présentement au niveau des problèmes de production et de distribution. Pour faire un film, il faut le consentement de l'État. Pour exporter un film mexicain, même en négociant avec des distributeurs indépendants, il faut encore la permission du gouvernement mexicain.

R.L. — *Est-ce une question de censure ?*

P.A. — On a pleine liberté de son sujet, en principe. Mais tous les sujets de films doivent être soumis à la censure de l'État. Par ailleurs, il y a un problème plus aigu que celui-ci, et plus difficile à régler. Au Mexique, l'État considère le cinéma comme un divertissement populaire, comme un spectacle dû à la grande masse, qui est pauvre, et

ne peut s'offrir d'autres modes de loisir. C'est pour cela que l'État plafonne le prix des billets d'entrée au cinéma à 4 pesos (32 cents) — et cela même dans les cinémas luxueux de première exclusivité. Normalement, le prix minimum d'entrée devrait être aujourd'hui de 36 pesos, car le coût de la vie a augmenté au Mexique, et, en conséquence, le coût des productions, des techniciens, de la main d'œuvre, des studios.

R.L. — *Mais n'y a-t-il pas une aide financière de l'État pour le cinéma ?*

P.A. — Si. Cependant, bien qu'il encourage fortement cette forme de divertissement populaire, l'État ne veut pas dépenser davantage pour l'aide à la production. Alors, malgré l'existence d'une banque cinématographique, cette aide ne s'avère pas suffisante.

R.L. — *Quels genres de films pouvez-vous donc produire ?*



Viva Maria, de Louis Malle

P.A. — Actuellement, il n'est pas question de nous lancer dans les films à gros budgets. Nous devons nous limiter à des sujets qui peuvent se tourner avec des budgets réduits. Par ailleurs, par souci d'économie, nous nous restreignons à faire des films en 4 ou 5 semaines, ce qui nécessite des découpages techniques assez précis.

R.L. — *Existe-t-il d'autres portes de sortie ?*

P.A. — Il y en a une actuellement et qui semble la solution la plus valable. C'est le système des co-productions. Co-productions avec les pays d'Europe, surtout, et quelques-uns d'Amérique du Sud. Nous venons de terminer deux films intéressants, produits par ce système :

le dernier de Bunuel, *Saint Simon du désert*, et *Viva Maria*, de Louis Malle. Le tournage de ce dernier film a duré 22 semaines. Louis Malle s'est dit enchanté du travail de nos équipes de techniciens. En effet, nous avons des techniciens qui connaissent à fond leur métier. La qualité des syndicats assure aussi l'efficacité dans le travail. Sur ce point, nous pouvons participer avec profit à des co-productions. Et nous assurer de pouvoir faire ainsi, non seulement des films nationaux de divertissement populaire, mais des films de qualité pour des publics exigeants.

(Entretien fait à Mexico, janvier 1966)